

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

L'éducation et la transmission intergénérationnelle du revenu

Chercheur·e principal·e

Catherine Haeck, Université du Québec à Montréal

Cochercheur·e s

Marie Connolly, Christa Japel et Pierre Lefebvre, Université du Québec à Montréal
Sylvana Côté et Richard Tremblay, Université de Montréal
Simon Langlois, Université Laval

Collaboratrices ou collaborateurs

Jean-William Laliberté, Université de Calgary

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Montréal

Numéro du projet de recherche

2020-OEXR-280848

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – Phase 4

Partenaires de l'Action concertée

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
Société d'habitation du Québec (SHQ), le Secrétariat aux aînés (SA-MSSS)
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Résumé

Comparé à d'autres pays développés, et particulièrement aux États-Unis, le Canada (y compris le Québec) semble être un lieu d'égalité relative des chances. Cependant, nos travaux sur la mobilité sociale, mesurée par le lien entre le revenu des parents et de leurs enfants à l'âge adulte, montrent que la mobilité a diminué au fil du temps dans la majorité des provinces, Québec inclus. Il est donc de plus en plus difficile pour un enfant dont les parents ont un faible revenu (dans le quintile inférieur) de quitter ce statut et d'accéder à un niveau d'éducation plus élevé et un emploi avec de meilleures conditions de travail à l'âge adulte. Enfin, les mécanismes régissant la mobilité demeurent méconnus faute de données longitudinales et intergénérationnelles solides. Afin d'éclairer les politiques québécoises et de mieux comprendre l'état de l'ascenseur social, ce projet répond aux questions suivantes : Quel est l'état et l'évolution de l'ascenseur social mesuré par la mobilité du revenu selon le niveau d'éducation et le statut d'immigration des parents? Quel est le rôle de l'éducation parentale, du choix de profession des jeunes et de la transmission de la profession des parents dans la mobilité du revenu ? Quels sont les facteurs socioéconomiques durant l'adolescence qui peuvent le mieux expliquer la mobilité intergénérationnelle ? Ce projet diversifie et combine les sources de données, les méthodes et les approches pour prendre en considération le plus grand nombre possible de facettes de l'objet de recherche. Au passage, il met en valeur des données administratives financées par une précédente Action concertée. Ces données ne portant pas sur de petits échantillons, elles reflètent une réalité difficile de nier.

Dans un premier temps, nous montrons que la force de la transmission des revenus est devenue plus grande pour les enfants nés dans les années 80 relativement à ceux nés dans les années 60, et que cette transmission était plus grande et en plus forte croissance pour les enfants

dont la mère n'avait pas obtenu de diplôme d'études secondaires. Au fil du temps, les perspectives économiques de ces enfants se sont donc encore plus assombries. Par contre, nous montrons que durant cette période, l'augmentation de 15 % à 40 du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des mères a été une force égalisatrice. En revanche, nous ne trouvons aucune preuve que l'obtention par les mères d'un diplôme postsecondaire affecte la mobilité intergénérationnelle du revenu. Finalement, nous constatons que le rôle de l'éducation parentale est encore plus important si le revenu des parents est faible.

Dans un deuxième temps, bien que nos résultats suggèrent que l'éducation des parents est le principal facteur déterminant la mobilité du revenu, nous trouvons que le choix de profession des jeunes et la profession de leurs parents jouent également un rôle. Premièrement, nos résultats révèlent que le choix de carrière de l'enfant (indépendant de celui des parents) explique une grande part (un tiers) de la mobilité intergénérationnelle du revenu et que le pouvoir explicatif des professions est plus grand pour les femmes que pour les hommes, en partie parce que les hommes occupent des emplois qui entraînent une forte mobilité du revenu, soit les emplois dans les secteurs des mines, du pétrole et de la construction. Deuxièmement, nos résultats démontrent que les enfants de familles à haut revenu ont le double avantage d'accéder à des emplois mieux rémunérés et de meilleure qualité. Par exemple, 12,4 % des enfants qui deviennent médecins ont des parents dont le revenu familial était dans le top 2 % de la distribution des revenus, et 53 % avaient parents dans le quintile supérieur (top 20 %). Ce schéma (revenu-profession) est observé pour plusieurs emplois à haut potentiel de revenu, mais c'est en médecine que le schéma est le plus frappant. Pour la vaste majorité des 500 professions que nous observons, nos résultats démontrent que le fait d'avoir un parent exerçant une profession donnée augmente la probabilité

qu'un enfant choisisse et exerce la même profession, mais seuls 10 % de la mobilité intergénérationnelle du revenu s'expliquent par la transmission exacte de l'emploi (p. ex., parent médecin/enfant médecin). De plus, la force de la relation varie d'un emploi à l'autre. Alors que les enfants de médecins spécialistes ont 23 fois plus de chances de le devenir à leur tour, un enfant dont l'un des parents est analyste financier n'a que quatre fois plus de chances de suivre cette voie.

Dans un troisième temps, nous explorons d'autres facteurs en lien avec la mobilité. Par exemple, nous observons que la mobilité économique est plus favorable pour les enfants dont la mère est née à l'extérieur du Canada et que les enfants dont au moins un des parents a immigré au Canada ont plus tendance à exercer des professions bien rémunérées. Le quartier de résidence durant l'adolescence explique en partie le choix de profession en fonction du revenu des parents, mais le pouvoir explicatif du quartier est limité. Notre étude exploitant des données durant l'adolescence révèle de plus que l'éducation du jeune, son développement cognitif (p. ex., le score de littératie, de numératie ou de mathématiques) et les facteurs sociaux liés à sa santé (p. ex., l'éducation, le statut d'immigration, les pratiques d'éducation et les attentes des parents) sont tous associés à la mobilité du revenu. Nos résultats préliminaires suggèrent que les facteurs liés à l'éducation expliquent 46 % de la transmission du revenu, alors que le cumul des facteurs sociaux liés à la santé en explique 51 %. Par ailleurs, une observation intrigante émerge de nos résultats : les modèles estimés offrent une explication plus approfondie de la mobilité intergénérationnelle chez les filles que chez les garçons. Cette divergence suggère des dynamiques spécifiques de transmission du revenu selon le sexe et met en lumière la nécessité d'une approche différenciée.

Nos résultats suggèrent qu'il existe une forme de ségrégation dans certaines professions à haut potentiel de revenu. Ils ne permettent cependant pas de dire avec certitude pourquoi. Dans

certaines domaines, par exemple la médecine, le mécanisme d'admission repose sur des critères autres que les notes. Bien que ces critères puissent en théorie avantager les jeunes ayant de moins bonnes notes (notamment ceux qui doivent travailler durant leurs études parce que leur famille n'a pas un revenu suffisant pour les soutenir), il est également possible qu'ils bénéficient aux jeunes qui ont déjà été exposés à la médecine dans leur entourage familial ou qui sont mieux au fait du processus de sélection grâce à leurs parents. Il serait donc souhaitable de revoir les critères d'admission dans les domaines à haut potentiel de revenus et de mesurer précisément la représentativité socioéconomique des étudiants admis.

Dès lors que l'éducation des parents semble jouer un rôle central dans la transmission des revenus, il importe d'agir dans ce domaine. En effet, toute intervention qui favorise la réussite éducative des jeunes de milieux défavorisés a le pouvoir de se transmettre à la génération suivante. Bien que nos conclusions portent sur l'éducation de parents nés entre 1935 et 1965, elles mettent également en lumière un segment de la population actuelle dont les opportunités sont encore plus rares qu'auparavant : les parents qui ne terminent pas leurs études secondaires. Non seulement leur propre revenu sur le marché du travail est plus faible, mais leurs enfants risquent de rester au bas de l'échelle de la distribution des revenus, subissant ainsi une double peine : en plus de vivre dans des familles à plus faible revenu, leur mobilité économique sera également moindre, même à revenus comparables. Les politiques qui cherchent à stimuler la persévérance scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés sont les plus susceptibles d'augmenter le taux d'achèvement des études secondaires. Les interventions en faveur de l'accès à l'éducation de la petite enfance, surtout si elle est de haute qualité, vont également dans le même sens. Certains bénéfices de ces politiques seront ressentis plus

rapidement à l'échelle individuelle, mais nos recherches suggèrent que des mesures de soutien à l'éducation ont également des avantages à long terme pour la société dans son ensemble.

De plus, nos travaux suggèrent qu'il existe une dimension de genre importante, et que celle-ci est loin de se résorber. Il semble donc essentiel de reconnaître les besoins spécifiques de chaque groupe et d'y répondre afin d'assurer l'équité éducative et économique. Des politiques éducatives qui prennent mieux en compte les différences de genre dans les apprentissages pourraient être développées. Il serait également possible de subventionner les études des filles et des garçons dans les secteurs où ils sont sous-représentés. D'un point de vue économique, il serait judicieux de ne subventionner que les programmes dans lesquels on observe des besoins criants sur le marché du travail ou des programmes dont les retombées sociales en matière d'égalité des genres sont importantes. Afin de stimuler l'intérêt des filles et des garçons pour des études dans des domaines où ils ne sont pas majoritaires, des programmes de mentorat ciblés pourraient influencer leurs choix de carrière, de façon à ce que les filles s'intéressent davantage aux STIM et les garçons à l'ensemble des autres domaines, dont la santé et l'éducation. L'équilibre des genres dans les professions pourrait de plus contribuer à égaliser les revenus entre hommes et femmes. Les programmes d'orientation professionnelle pourraient également être mis à contribution.

Enfin, nos résultats suggèrent aussi qu'il serait souhaitable d'apporter une aide supplémentaire aux enfants qui arrivent au Canada entre l'âge de 11 à 17 ans, puisqu'ils obtiennent à l'âge adulte un revenu plus faible que les enfants arrivés plus jeunes. Comme il est probable que le contexte familial influence ces résultats, il serait également approprié de venir en aide aux parents de ces enfants, particulièrement à ceux provenant d'Asie (qui sont particulièrement désavantagés), afin de minimiser les effets de leur intégration sur leurs enfants.